

Le Carnaval à Québec.—La bonne ville de Québec va se payer le luxe d'un carnaval d'hiver cette année. Les fêtes de ce carnaval commenceront le 29 janvier et promettent d'être un véritable succès si l'on en juge par le programme que nous avons actuellement sous les yeux. Il y aura courses sur la glace, promenade à la raquette, spectacle du palais de glace et de plusieurs autres monuments, bal sur la... non, dans les bâtisses du Parlement—tout sera à la glace, moins sans doute les danseurs, les promeneurs et les *sportsmen*.

Quelques journaux ont exprimé leur doute sur l'à-propos d'exhiber à l'étranger ces tableaux avec cadres de frimas. N'y a-t-il pas là trop de couleur locale? Nous dépensons chaque année des sommes considérables pour attirer des immigrants au milieu de nous. En leur montrant notre pays avec ses neiges, avec des fêtes dignes des régions arctiques, ne défaisons-nous pas notre ouvrage? Le froid n'a rien d'attrayant pour l'Européen, et si nous prenons la peine de lui dépeindre le froid sous des formes exagérées n'aura-t-il pas horreur de notre pays, même si nous lui apprenons que nous trouvons moyen de nous amuser au milieu des montagnes de glace? Il importe donc de veiller à ce que nos amusements ne fassent pas échecs à notre propagande colonisatrice.

Les Européens connaissent peu ou mal notre pays; et lorsqu'ils se mêlent de l'étudier ils font souvent fausse route. Ne les aidons pas à dérailler.

Le carnaval à la glace peut leur inspirer toutes espèces d'exagérations sur le Canada. La promenade du bœuf gras leur aurait donné une idée bien plus favorable du pays et de notre civilisation!

On pourrait trouver quelque part nos craintes ridicules; croire que nos palais de neige, nos courses sur la glace ne produiront aucun effet fâcheux. Nous aimerions à le croire. N'oublions pas néanmoins que les petites causes engendrent les grands effets. Les étrangers nous jugent comme nous nous présentons à eux. Beaucoup nous prennent pour des sauvages. A qui la faute? Pourquoi envoyons-nous en Europe les mille rien assez insignifiants que fabriquent nos Iroquois et nos Hurons? On croit là-bas que c'est tout l'art du Canada.

Dans un musée de Paris, se trouve un costume sauvage avec cette inscription: "Costume sauvage porté par M. X. . . ., missionnaire au Canada." Les trois quarts des Français qui admirent ce vêtement, se figurent que c'est le vêtement national des Cana-

diens. Ils restent dans leur esprit, grâce à ce bon M. X. . . ., avec l'impression que le Canada est un pays sauvage.

Ne nous faisons pas plus sauvages ni plus glacés que nous le sommes, et ne nous amusons pas de façon à nuire à la réputation de notre pays à l'étranger.

Laissons cela à la plupart des voyageurs anglais ou français qui nous honorent de leur présence et qui font déjà trop bien leur besogne.

— L'on peut juger de l'importance de nos laiteries et fromageries par le fait que dans certaines parties des Cantons de l'Est les vaches laitières se vendent plus cher que les chevaux.

— Le Pacifique Canadien est en train de métamorphoser Québec. Après y avoir établi un hôtel qui n'a certainement pas de rival sur tout le continent, et à qui l'on a donné le nom si bien approprié de "Château Frontenac," va y faire construire un théâtre et un second élévateur à grain.

— La compagnie de papier Rolland a le droit d'être fière du premier prix obtenu à l'Exposition Universelle de Chicago, pour le papier spécial (record and ledger) qu'elle fabrique à St-Jérôme.

Cette manufacture, on le sait, est la première et la seule fabrique de papier qu'un de nos compatriotes ait encore établie, et, qui mieux est, l'aît menée à bonne fin.

CAUSERIE AGRICOLE

Dispositions avantageuses d'une ferme

Lors de l'achat d'une terre, si le cultivateur doit attacher une grande importance à la qualité du sol, aux facilités de débouchés qu'elle peut offrir, à la proximité des marchés et aux moyens d'obtenir la main-d'œuvre au besoin, il y a en outre une foule de considérations auxquelles il doit apporter une égale attention.

Dès le début de son exploitation agricole, tout particulièrement en ce qui a rapport à la construction des bâtisses nécessaires à l'exploitation de sa ferme, de leur bonne disposition, des divisions intérieures de chacune, le cultivateur doit faire en sorte qu'elles soient placées de manière à ce que lui-même puisse surveiller tous les travaux de la ferme, afin de les diriger le plus économiquement possible et avec profit.

L'étendue des bâtiments, leur placement et le mode de construction doivent être appropriés aux